



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE KIMBERLY-  
LAMARRE DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 29 AOÛT 2016 À 19 H**

**Personne(s) présente(s) :**

Louise Brunet, présidente  
Marc Bertrand, conseiller, siège no1  
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4  
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

**Personne(s) absente(s) :**

François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2  
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3  
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)
- 1.6 Ajournement de la séance pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :
  - Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de prévoir des normes de lotissement pour les usages du groupe Récréation (R)
  - Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 afin d'ajouter des conditions particulières à l'émission des permis de construction pour des chalets locatifs
  - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les usages, les normes d'aménagements et d'ajuster les limites de zones du secteur des Sentiers du Moulin
- 1.7 Reprise de la séance

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.3 Financement par obligations - Résolution de courte échéance - no 31
- 2.4 Financement par obligations - Résolution de concordance - Émission no 31 du 13 septembre 2016
- 2.5 Financement par obligations - Résolution d'adjudication no 31 - Émission du 13 septembre 2016



2.6 Financement par obligations - Résolution de prolongation - Émission no 31 du 13 septembre 2016

2.7 Adoption - Règlement général 664 - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec - saison 2016-2017

2.8 Adoption - TECQ 2014-2018

### **3. Direction générale**

3.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement 613 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin de tenir compte de l'entrée en vigueur de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (projet de loi 83)

3.2 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement 628 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé 2014 afin de tenir compte de l'entrée en vigueur de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (projet de loi 83)

3.3 Adoption - Règlement général 608-02 - Règlement modifiant le Règlement numéro 608 concernant les séances du conseil municipal

3.4 Autorisation de mandat - Évaluation pour fin de vente du lot 1 498 229

3.5 Adoption - Participation aux services de transport en commun de la MRC de La Jacques-Cartier 2017-2021

3.6 Autorisation de paiement - Honoraires professionnels en communication sur le RCI 2016

3.7 Autorisation de signature - Attestation / Projet d'amélioration, Les Sentiers du Moulin

### **4. Travaux publics**

4.1 Adoption - Règlement général 666 - Règlement décrétant un programme d'aide financière 2016 pour le branchement à l'égout sanitaire municipal des résidences du chemin du Brûlé, des Méandres et du Ruisselet dont les résidences doivent être équipées d'une pompe privée branchée sur le réseau basse pression municipal

4.2 Adoption - Versement d'une compensation aux résidents qui ont réalisé des travaux d'installation de pompe sur le réseau d'égout sanitaire basse pression

4.3 Autorisation de mandat - Plan et devis pour l'installation d'une unité de captage des sédiments face #111 chemin du Tour-du-Lac

4.4 Autorisation de mandat - Travaux de réfection du chemin des Lacs (phase 3)

### **5. Loisirs, culture et vie communautaire**

5.1 Engagement - Chef d'équipe

5.2 Adoption - Règlement général 667 - Règlement décrétant un programme d'aide financière pour le soutien des organismes reconnus et des jeunes individus

5.3 Autorisation de signature - Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture et des Communications

5.4 Autorisation de signature - Offre de collaboration (contrat de service) avec: Accès transports viables et Vivre en Ville, dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active



## **6. Urbanisme et développement durable**

- 6.1 Autorisation de mandat - Interprétation des articles de RCI 2016-076
- 6.2 Autorisation de dépenses - Récupérer le montant de la lettre de garantie en fiducie pour finaliser le développement Exalt

## **7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Avis de motion - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 1 400 000 \$ décrétant l'acquisition de deux véhicules pour les besoins du Service de la protection contre l'incendie
- 7.2 Adoption - Changement de logiciel pour la gestion du Service

## **8. Permis et inspections**

- 8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 8.2 Dérogation mineure - 2016-20013 - chemin de la Passerelle
- 8.3 Dérogation mineure - 2016-20017 - chemin Bord-de-l'Eau
- 8.4 Dérogation mineure - 2016-20018 - chemin Bord-de-l'Eau
- 8.5 Dérogation mineure - 2016-20012 - 6, chemin des Buis
- 8.6 Autorisation - Aménagement d'une allée d'accès dans l'emprise du chemin des Glacis
- 8.7 Autorisation - XMANRACE

## **9. Varia**

- 9.1 Aucun

## **10. Période de questions**

## **11. Levée de l'assemblée**

### **1.1 Ouverture de la séance et greffe**

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 03.

**236-2016**

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

- 4.2 Adoption - Versement d'une compensation aux résidents qui ont réalisé des travaux d'installation de pompe sur le réseau d'égout sanitaire basse pression
- 5.4 Autorisation de signature - Offre de collaboration (contrat de service) avec: Accès transports viables et Vivre en Ville, dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



237-2016

### 1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 4 juillet 2016  
Séance extraordinaire du 14 juillet 2016

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 1.4 Correspondance, dépôt et information

#### **Correspondance**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

8 juin 2016 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - Approbation du règlement 9-204-01

25 juillet 2016 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - Rapport financier 2015

11 août 2016 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - Approbation du règlement 662

#### **Dépôt**

Aucun

#### **Information**

Aucun

### 1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 06, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Gilles Warren demande quels sont les assouplissements qui devraient être adoptés cet automne par la CMQ.  
RP : Madame la mairesse mentionne que les assouplissements concerneront les zones 3 et 4 seulement.
- 2- Mme Nicole Déry demande pourquoi on retire encore de l'ordre du jour le point sur les subventions aux pompes du réseau basse pression.  
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne que le point 4.1 sur la subvention n'a pas été reporté et qu'il sera adopté ce soir même.
- 3- M. Paul Poisson, conseiller stratégique pour l'Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ) demande quelle université la Municipalité a mandaté pour l'analyse du règlement sur les engrais et pesticides.  
RP : Madame la mairesse mentionne que le conseil a mandaté la



GRIL (Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique) regroupant les chercheurs de neuf universités québécoises pour étudier le règlement municipal et que leur premier commentaire se résume comme suit :

« La pelouse, en santé ou non, ne peut être une solution pour améliorer la qualité des plans et cours d'eau : même si une pelouse en santé retient à court terme un peu plus de phosphore et/ou d'azote qu'une pelouse laissée à elle-même, les quantités de phosphore et d'azote libérées par les eaux de ruissellement de ces pelouses seront toujours plus élevées que celles d'une bande riveraine bien aménagée ou d'une forêt mature avec un sol bien développé. Précisons qu'on ne peut pas retirer de nutriments (phosphore et azote) d'un bassin versant en ajoutant des nutriments dans ce bassin. Tôt ou tard, la majorité de ces nutriments se retrouveront dans un milieu aquatique. Même en milieu urbain, les eaux de ruissellement s'écouleront vers les milieux d'eau douce, par voie de ruissellement en surface, par percolation dans le sol ou via les égouts pluviaux.

L'ajout de phosphore dans les engrais pour les pelouses n'est habituellement pas nécessaire, le phosphore déjà contenu dans les sols non sablonneux est généralement suffisant pour la croissance des pelouses. Le GRIL salue la décision des villes et municipalités qui bannissent l'épandage d'engrais et qui réglementent les bandes riveraines sur leur territoire. Le GRIL les invite à maintenir leur réglementation. Le GRIL n'encourage pas l'épandage d'engrais pour les pelouses. Si des villes ou des municipalités décidaient d'opter pour la réglementation des épandages (un minimum à notre avis), celles-ci doivent être conscientes que même si l'épandage de phosphore est interdit, l'azote de ces engrais peut stimuler le développement d'algues nuisibles et de plantes aquatiques enracinées en quantités excessives. »

Madame la mairesse réitère que le règlement ne sera pas revu avant un an et que malgré les pressions récurrentes de l'Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ) pour permettre l'utilisation des engrais et pesticides à Lac-Beauport, la prudence est de mise quant à la santé de nos citoyens et la protection de notre environnement.

- 4- M. André Dussault demande si les finances de la Municipalité sont affectées par le RCI et si la Municipalité sera obligée d'envoyer un compte de taxe supplémentaire en cours d'année.  
RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle n'est pas inquiète pour les finances de la Municipalité.
- 5- M. Pierre Cloutier demande pourquoi la Municipalité refuse de transmettre copie de la lettre de la CMQ qui énonce l'interprétation de la CMQ concernant la section 2.3 des assouplissements du RCI 2016-76; les employés municipaux se limitant à lire la lettre au téléphone, mais refusant d'en transmettre copie.  
RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle vérifiera si la lettre existe et confirme que le conseil mandatera ce soir même nos procureurs pour éclaircir ces interprétations.
- 6- M. Gilles Garneau demande si la Municipalité pourrait tondre les fossés plus fréquemment qu'une fois par année, car l'entretien des fossés laisse à désirer et ne répond pas aux prescriptions du règlement municipal.  
RP : Madame la mairesse mentionne qu'il faudrait effectivement les couper 2 ou 3 fois par année.

Fin de la période de questions à 19 h 40.



238-2016

**1.6 Ajournement de la séance pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :**

- Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de prévoir des normes de lotissement pour les usages du groupe Récréation (R)
- Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 afin d'ajouter des conditions particulières à l'émission des permis de construction pour des chalets locatifs
- Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les usages, les normes d'aménagements et d'ajuster les limites de zones du secteur des Sentiers du Moulin

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

D'ajourner la séance du conseil pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :

- ✓ Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de prévoir des normes de lotissement pour les usages du groupe Récréation (R)
- ✓ Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 afin d'ajouter des conditions particulières à l'émission des permis de construction pour des chalets locatifs
- ✓ Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les usages, les normes d'aménagements et d'ajuster les limites de zones du secteur des Sentiers du Moulin.

Ajourner à 19 h 50.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

239-2016

**1.7 Reprise de la séance**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

De reprendre la séance du conseil du 29 août 2016 au point 2.1 de l'ordre du jour.

Reprise de la séance à 21 h 05.

Sont présents :

Marc Bertrand  
Andy Groskaufmanis  
Even McHugh  
Louise Brunet

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**240-2016**

**2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires**

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de juillet-août 2016, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de juillet-août 2016 totalisant une somme de 790 840,66 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois**

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de juillet 2016 et les invite à le consulter.

**241-2016**

**2.3 Financement par obligations - Résolution de courte échéance – no 31**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par  
ET RÉSOLU :

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 3 373 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 10-213,10-215, 11-222, 5-147, 5-149, 6-154, 11-218, 11-219, 11-220, 11-223-1, 637 et 645, la Municipalité de Lac-Beauport émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 13 septembre 2016); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 10-215, 11-222, 5-147, 5-149, 6-154, 11-218, 11-219, 11-220, 11-223-1, 637 et 645, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**242-2016**

**2.4 Financement par obligations - Résolution de concordance - Émission no 31 du 13 septembre 2016**

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 3 373 000 \$ :

Règlement d'emprunt # Pour un montant de 3 373 000 \$



Règlement d'emprunt #	Montant
10-213	52 000 \$
10-215	87 400 \$
11-222	1 309 000 \$
5-147	70 700 \$
5-149	29 900 \$
6-154	62 900 \$
11-218	100 200 \$
11-219	113 100 \$
11-220	321 600 \$
11-223-1	1 044 600 \$
637	24 000 \$
645	87 300 \$
645	70 300 \$

ATTENDU QU' aux fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 3 373 000 \$.

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 13 septembre 2016.

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS.

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises »;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

CPD DE CHARLESBOURG  
155, 76E RUE EST  
QUÉBEC, QC G1H 1G4

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 13 mars et le 13 septembre de chaque année;







#### 4 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

218 000 \$	1,25000 %	2017
223 000 \$	1,45000 %	2018
229 000 \$	1,55000 %	2019
236 000 \$	1,75000 %	2020
2 467 000 \$	1,90000 %	2021

Prix : 98,52780

Coût réel : 2,20846 %

ATTENDU QUE l'offre provenant de *MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.* s'est avérée la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ par  
APPUYÉ par  
ET RÉSOLU :

QUE l'émission d'obligations au montant de 3 373 000 \$ de la Municipalité de Lac-Beauport soit adjugée à *MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.*.

QUE la demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission.

QUE la mairesse et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance.

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS.

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

244-2016

2.6

#### **Financement par obligations - Résolution de prolongation - Émission no 31 du 13 septembre 2016**

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D 7), qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors de chaque émission de nouvelles obligations;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac Beauport avait, le 13 juin 2016, un montant de 1 448 400 \$ à renouveler sur un emprunt original de 1 851 500 \$, pour une période de 5 ans et 15 ans en vertu des règlements numéro 10-213, 10-215 et 11-222;

ATTENDU QUE le dit renouvellement n'a pas été effectué à la date prévue;

ATTENDU QUE l'émission d'obligations qui comprendra ledit renouvellement soit datée du 13 septembre 2016;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Beauport emprunte 1 448 400 \$ par obligations en renouvellement d'une émission d'obligations, pour un terme additionnel de 2 mois et 31 jours au terme original des règlements mentionnés ci-haut.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

245-2016

2.7

**Adoption - Règlement général 664 - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec - saison 2016-2017**

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 664 Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec - saison 2016-2017.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

246-2016

2.8

**Adoption - TECQ 2014-2018**

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent



- déoulant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
  - La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
  - La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
  - La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement 613 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin de tenir compte de l'entrée en vigueur de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (projet de loi 83)**

Monsieur Marc Bertrand donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement 613 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin de tenir compte de l'entrée en vigueur de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (projet de loi 83).

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

**3.2 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement 628 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé 2014 afin de tenir compte de l'entrée en vigueur de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (projet de loi 83)**

Monsieur Marc Bertrand donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement 628 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé 2014 afin de tenir compte de l'entrée en vigueur de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (projet de loi 83).

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

247-2016

**3.3 Adoption - Règlement général 608-02 - Règlement modifiant le Règlement numéro 608 concernant les séances du conseil municipal**

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 608-02 Règlement modifiant le Règlement numéro 608 concernant les séances du conseil municipal.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**248-2016**

**3.4 Autorisation de mandat - Évaluation pour fin de vente du lot 1 498 229**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service du greffe;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service du greffe à mandater Groupe Altus pour « évaluation aux fins de vente du lot 1 498 223 » pour un montant maximum de 1 500,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**249-2016**

**3.5 Adoption - Participation aux services de transport en commun de la MRC de La Jacques-Cartier 2017-2021**

ATTENDU QUE suite aux modifications apportées au service de transport en commun par la MRC et la conclusion d'un nouveau contrat de service, ce conseil doit confirmer son adhésion à ce service de transport en commun de la MRC;

ATTENDU QUE le service comprend un service continu de navette hautes fréquences (à l'heure) de 6 h à 21 h, 7 jours sur 7 et de 6 h à 23 h les jeudis, vendredis et samedis entre le territoire de la municipalité et le terminus du RTC (Zoo).

ATTENDU QUE le service comprend l'équipement pour le transport des vélos et des skis.

ATTENDU QUE le service permettra aux entreprises un transport collectif pour leurs besoins de main-d'oeuvre.

ATTENDU QUE le service permettra aux étudiants et travailleurs un accès au réseau de transport de la Capitale.

ATTENDU QUE le service permettra aux jeunes, à la population et aux touristes un transport en commun haute fréquence à l'intérieur de la municipalité.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité de Lac-Beauport accepte de participer au service de transport en commun de la MRC de La Jacques-Cartier selon un service de navette hautes fréquences de 6 h à 21 h, 7 jours sur 7 pour



la durée du contrat avec le transporteur, soit du 1<sup>er</sup> février 2017 au 31 janvier 2022.

Que la Municipalité de Lac-Beauport demande à la MRC de La Jacques-Cartier d'ajouter deux boucles supplémentaires pour assurer un service de 6 h à 23 h les jeudis, vendredis et samedis.

Que ce conseil accepte de participer financièrement aux coûts de ce service conformément aux prix soumis dans le cadre de l'appel d'offres 2016-06 de la MRC de La Jacques-Cartier.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes et financées à 50% sur la taxe foncière générale et à 50% sur la taxe non résidentielle.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**250-2016**

**3.6 Autorisation de paiement - Honoraires professionnels en communication sur le RCI 2016**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture numéro no 600409356 au montant de 2 475,00 \$ plus taxes pour le fournisseur National pour « Honoraires professionnels en communication sur le RCI 2016 ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**251-2016**

**3.7 Autorisation de signature - Attestation / Projet d'amélioration, Les Sentiers du Moulin**

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par : Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Attestation / Projet d'amélioration, Les Sentiers du Moulin ».

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**252-2016**

**4.1 Adoption - Règlement général 666 - Règlement décrétant un programme d'aide financière 2016 pour le branchement à l'égout sanitaire municipal des résidences du chemin du Brûlé, des Méandres et du Ruissellet dont les résidences doivent être équipées d'une pompe privée branchée sur le réseau basse pression municipal**

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :



D'adopter le Règlement 666 Règlement décrétant un programme d'aide financière 2016 pour le branchement à l'égout sanitaire municipal des résidences du chemin du Brûlé, des Méandres et du Ruisselet dont les résidences doivent être équipées d'une pompe privée branchée sur le réseau basse pression municipal.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4.2 Adoption - Versement d'une compensation aux résidents qui ont réalisé des travaux d'installation de pompe sur le réseau d'égout sanitaire basse pression**

POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

253-2016

**4.3 Autorisation de mandat - Plan et devis pour l'installation d'une unité de captage des sédiments face #111 chemin du Tour-du-Lac**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater CIMA+ pour « plan et devis pour l'installation d'une unité de captage des sédiments face #111 chemin du Tour-du-Lac » pour un montant maximum de 5 800,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

254-2016

**4.4 Autorisation de mandat - Travaux de réfection du chemin des Lacs (phase 3)**

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 16-369 a été produit pour « Travaux de réfection du chemin des Lacs (phase 3) »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 16-369.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
P.E. Pageau Inc.	643 135,50 \$
Les Entreprises P.E.B. Ltée	644 972,50 \$



Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt # 653.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**255-2016**

**5.1 Engagement - Chef d'équipe**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la communautaire ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 12 septembre 2016, M. Martin Bellemare à titre de « Chef d'équipe / Entretien bâtiments terrains » permanent à l'échelon 3 des conditions salariales avec une reconnaissance d'ancienneté au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**256-2016**

**5.2 Adoption - Règlement général 667 - Règlement décrétant un programme d'aide financière pour le soutien des organismes reconnus et des jeunes individus**

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 667 Règlement décrétant un programme d'aide financière pour le soutien des organismes reconnus et des jeunes individus.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**257-2016**

**5.3 Autorisation de signature - Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture et des Communications**

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par : Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le document « Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture et des Communications » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**





**5.4 Autorisation de signature - Offre de collaboration (contrat de service) avec: Accès transports viables et Vivre en Ville, dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active**

POINT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

258-2016

**6.1 Autorisation de mandat - Interprétation des articles de RCI 2016-076**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service du greffe;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater Desjardins avocats pour « interprétation des articles de RCI 2016-076 » pour un montant maximum de 2 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

259-2016

**6.2 Autorisation de dépenses - Récupérer le montant de la lettre de garantie en fiducie pour finaliser le développement Exalt**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable à engager des dépenses pour réaliser le projet de « récupérer le montant de la lettre de garantie en fiducie pour finaliser le développement Exalt ».

De mandater le Service de l'urbanisme et développement durable pour récupérer le montant de la lettre de garantie en fiducie et pour faire réaliser tous les travaux du développement Exalt avant la fin de l'année 2016.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7.1 Avis de motion - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 1 400 000 \$ décrétant l'acquisition de deux véhicules pour les besoins du Service de la protection contre l'incendie**

Monsieur Andy Groskaufmanis donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 1 400 000 \$ décrétant l'acquisition de deux véhicules pour les besoins du Service de la protection contre l'incendie.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.



260-2016

**7.2 Adoption - Changement de logiciel pour la gestion du Service**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
 APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à engager les dépenses nécessaires pour réaliser le projet d'achat du logiciel Première Ligne en remplacement du logiciel BeeOn prévu à la résolution 224-2016.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

261-2016

**8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)**

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
 APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2016-20019	PIIA – Construction d'une résidence unifamiliale à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI 5.1.13) et aire de stationnement à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI 5.1.3) 16, chemin des Glaçis – M. Luc Lefebvre Lot 3 812 914	Accepté
2016-20020	PIIA – Construction d'une résidence unifamiliale à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI 5.1.13) et aire de stationnement à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI 5.1.3) 208, chemin des Granites – M. Daniel Barrière Lot 1 497 286	Accepté
2016-20021	PIIA – Construction d'une résidence unifamiliale isolée d'une superficie au sol supérieure à 200 m <sup>2</sup> (chap. 4, règl. PIIA 09-198) et comprenant un logement d'appoint (chap. 5, règl. PIIA 09-198) 267, chemin des Lacs – M. Martin Grenier Lot 1 496 940	Accepté



2016-20022	PIIA - Construction d'une résidence unifamiliale comprenant une – Construction, ouvrages et travaux dans une rive (RCI, art. 5.1.1) - Construction, ouvrages et travaux sur le littoral (RCI, art. 5.1.2) - Aire de stationnement de plus de 150 m2 (RCI, art. 5.1.5) et une traverse d'un cours d'eau 14, chemin du Moulin – M. Christian Massé Lot 5 715 044	Accepté
2016-20010	PIIA - Usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée – Bureau d'affaires – 24, chemin des Parulines - Monsieur Sacha Hinse Lot 4 110 376	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**262-2016**

**8.2 Dérogation mineure - 2016-20013 - chemin de la Passerelle**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont besoin de plus d'information avant de statuer sur cette demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
 ET RÉSOLU :

De reporter ce point à la séance régulière du conseil du 12 septembre 2016 à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire et d'inviter les personnes intéressées à se faire entendre à se présenter lors de cette séance.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**263-2016**

**8.3 Dérogation mineure - 2016-20017 - chemin Bord-de-l'Eau**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont besoin de plus d'information avant de statuer sur cette demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
 ET RÉSOLU :

De reporter ce point à la séance régulière du conseil du 12 septembre 2016 à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire et d'inviter les personnes intéressées à se faire entendre à se présenter lors de cette séance.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



264-2016

**8.4 Dérogation mineure - 2016-20018 - chemin Bord-de-l'Eau**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont besoin de plus d'information avant de statuer sur cette demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

De reporter ce point à la séance régulière du conseil du 12 septembre 2016 à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire et d'inviter les personnes intéressées à se faire entendre à se présenter lors de cette séance.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

265-2016

**8.5 Dérogation mineure - 2016-20012 - 6, chemin des Buis**

Monsieur Marc Bertrand présente l'objet de la demande.

Monsieur Marc Bertrand invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 6, chemin des Buis, portant le numéro de lot 1 820 560 a adressé une demande de dérogation 2016-20012;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

De refuser la demande de dérogation mineure 2016-20012 afin de permettre que le garage devienne attenant au bâtiment principal, avec une marge latérale de 2,8 mètres contrairement à 6,1 mètres requis, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Carl Lejeune a.g, en date du 9 juin 2016, portant le numéro 523 de ses minutes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

266-2016

**8.6 Autorisation - Aménagement d'une allée d'accès dans l'emprise du chemin des Glacis**

ATTENDU QUE le propriétaire a présenté des plans d'aménagement pour son entrée d'auto, pour le 16, chemin des Glacis;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics a vérifié ces plans d'aménagement et les a considéré satisfaisants;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :



D'autoriser les travaux de l'aménagement de l'entrée d'accès sur le lot 3 812 914 tel que montré au plan de l'arpenteur Jean Bergeron sous sa minute 18244 daté du 9 août 2016 et de l'ingénieur Yvon Thomassin sous le no de plan GC-2016-43 daté du 29 juillet 2016.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**267-2016**

**8.7 Autorisation - XMANRACE**

ATTENDU QUE les Productions XMAN ont fait une demande d'usage conditionnel pour la tenue de l'événement XMAN RACE;

ATTENDU QUE le comité consultatif a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les usages conditionnels et en fait une recommandation;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2016-00

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. Période de questions**

À 22 h 05, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

1- On demande quelle est la date exacte de fin du programme de subvention sur les pompes du réseau basse pression et s'il est possible qu'elle soit prolongée au printemps 2017.

RP : Madame la mairesse mentionne que c'est le 30 novembre 2016 et qu'il est possible que le conseil adopte un second règlement à l'automne pour permettre des travaux jusqu'au printemps 2017.

2- Mme Fortin demande que le second règlement de subvention à adopter pour les travaux jusqu'au printemps 2017 subventionne la totalité des coûts, soit 7 000 \$.

RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne que les autres propriétaires du chemin de l'Écorce ont obtenu que 50 % de leur demande.

Fin de la période de questions à 22 h 35.

**11. Levée de l'assemblée**

La présidente lève l'assemblée à 22 h 35.

---

Louise Brunet, mairesse

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

**ANNEXE 1**  
**Liste des déboursés – 31 août 2016**

LISTE DES DÉBOURSÉS 31 AOÛT 2016 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
MARTIN, ANDRÉANNE	07/07/2016	24275	700.00 \$
PETITE CAISSE	22/07/2016	24276	211.30 \$
PRODUCTIONS EPISODE INC. (LES)	04/08/2016	24277	580.63 \$
DROLET JEAN-PIERRE SUCCESSION	30/08/2016	24278	245.52 \$
GOBEIL YVES	30/08/2016	24279	181.62 \$
LEVAC PELLETIER JULIE, JOBIN	30/08/2016	24280	82.71 \$
9160-1575 QUÉBEC INC.	30/08/2016	24281	68.99 \$
ABESQUE PAUL	30/08/2016	24282	1 000.00 \$
ADRENALINE SPORT	30/08/2016	24283	91.96 \$
AKIFER	30/08/2016	24284	2 046.56 \$
ALIMENTATION A.D.R.	30/08/2016	24285	201.55 \$
ALLEN ENTRE. GÉNÉRAL INC.-CWA	30/08/2016	24286	1 628.63 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	30/08/2016	24287	2 101.90 \$
ASS.BIBLIO.PUB.CAP.NATIONALE&CHAUD.APPA.	30/08/2016	24289	90.00 \$
AUTOBUS LAVAL	30/08/2016	24290	258.69 \$
AUTOMATISATION JRT INC.	30/08/2016	24291	1 505.12 \$
BUANDERIE VICTORIA	30/08/2016	24293	108.08 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	30/08/2016	24294	4 353.35 \$
CENTRE TECHNIQUE GILCO	30/08/2016	24295	45.65 \$
CENTRE LASALLIEN INC.	30/08/2016	24296	2 000.00 \$
CIMA	30/08/2016	24297	7 128.45 \$
CLINIQUE DE LA COULEUR INC.	30/08/2016	24298	1 290.02 \$
COM. SCO. DES PREMIERES SEIGNEURIES	30/08/2016	24299	7 581.94 \$
CORPORATE EXPRESS (358386)	30/08/2016	24300	133.38 \$
COUVRE-PLANCHERS PELLETIER INC.	30/08/2016	24301	1 281.97 \$
CREAPUB DESIGN	30/08/2016	24302	126.47 \$
CUMMINS EST DU CANADA SEC	30/08/2016	24303	8 100.06 \$
DECAM	30/08/2016	24304	5 426.82 \$
DLT ARPENTEURS-GÉOMÈTRE	30/08/2016	24305	5 748.75 \$
DROLET RESSORTS INC.	30/08/2016	24306	1 155.83 \$
EDITIONS YVON BLAIS	30/08/2016	24307	388.50 \$
FODIL-C OMAR	30/08/2016	24308	128.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	30/08/2016	24309	256.00 \$
GEOSHACK CANADA (ERNEST JOUBERT)	30/08/2016	24310	51.33 \$
GIVESCO INC.	30/08/2016	24311	142.04 \$
GLP PAYSAGISTE INC.	30/08/2016	24312	201.21 \$
GRH ENTRETIEN INC.	30/08/2016	24313	10 712.15 \$
GROUPE SSB INC.	30/08/2016	24314	252.38 \$
GROUPE DE SECURITE GARDA SENC	30/08/2016	24315	775.87 \$
JOLIN, MARTIN	30/08/2016	24317	4 735.98 \$
LBCYCLE INC.	30/08/2016	24318	1 000.00 \$
LIBRAIRIE MORENCY	30/08/2016	24319	309.91 \$
LOBLAW (A/R) #36760 (CLUB ENTREPÔT)	30/08/2016	24320	2 739.34 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC.	30/08/2016	24321	2 283.40 \$
LUMCA INC.	30/08/2016	24322	9 768.28 \$
MAISON CHRYSLER CHARLESBOURG	30/08/2016	24323	68.93 \$
MECANO RICHARD INC.	30/08/2016	24324	1 760.08 \$
MICROTEC (ALARME SSB)	30/08/2016	24325	217.30 \$
MINISTRE DES FINANCES	30/08/2016	24327	2 426.87 \$
MONT ST-CASTIN LES NEIGES INC.	30/08/2016	24328	3 868.26 \$
MORNEAU ANN	30/08/2016	24329	186.00 \$
MOTO RIVE-SUD INC.	30/08/2016	24330	10 113.20 \$
NI CORPORATION DIVISION PRODUITS	30/08/2016	24331	7 042.22 \$
OPTI-MAX INC.	30/08/2016	24332	222.66 \$
PARE OUELLET BIGAQUETTE & ASS.	30/08/2016	24333	315.55 \$

Initiales du maire

**4170**

Initiales du  
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
PURULATOR COURRIER LTD	30/08/2016	24334	39.44 \$
RÉFRIGÉRATION QUATRE-SAISONS INC.	30/08/2016	24335	178.21 \$
9065-5267 QUÉBEC INC.	30/08/2016	24336	10 187.82 \$
SANI ORLEANS	30/08/2016	24337	12 594.80 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	30/08/2016	24338	424.84 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	30/08/2016	24339	437.09 \$
SOLUTIONS M3	30/08/2016	24340	500.14 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	30/08/2016	24341	524.70 \$
SONORISATION DELTA ÉCLAIRAGE LTÉE	30/08/2016	24342	1 218.74 \$
SOUTHBIRD SURF SHOP	30/08/2016	24343	126.42 \$
STATION SERVICE FRANCOIS GRENIER	30/08/2016	24344	33.86 \$
TESSIER YVON	30/08/2016	24345	126.00 \$
TOP EXPO, SERVICES D'EXPOSITION	30/08/2016	24346	827.82 \$
UAP NAPA INC.	30/08/2016	24347	117.23 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	30/08/2016	24348	22.34 \$
USD INC.	30/08/2016	24349	5 009.01 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	30/08/2016	24350	1 356.16 \$
WSP CANADA INC. (GENIVAR)	30/08/2016	24351	7 703.33 \$
JARRET NICOLAS	18/08/2016	24352	750.00 \$
MINH LU	27/08/2016	24353	100.00 \$
BELL CANADA	30/08/2016	24354	1 379.70 \$
GENEST JEAN	30/08/2016	24355	828.93 \$
GORDON CHRISTINA	06/07/2016	99999	0.00 \$
FRANCOEUR JEAN-FRANCOIS	06/07/2016	99999	0.00 \$
LEBEL LUC, BERTHELOT JACINTHE	06/07/2016	99999	0.00 \$
CAPE INVESTMENT CORP. INC.	13/07/2016	137	60 000.00 \$
AIR LIQUIDE CANADA	30/08/2016	138	333.59 \$
AREO-FEU LTEE	30/08/2016	139	214.63 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	30/08/2016	140	4 949.02 \$
CANON CANADA INC	30/08/2016	141	8 934.64 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	30/08/2016	142	2 853.83 \$
CHEVARIE ELIZABETH	30/08/2016	143	85.50 \$
CONFIAN	30/08/2016	145	104.52 \$
CONSTRUCTION SRB	30/08/2016	146	275.48 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	30/08/2016	147	227.35 \$
COTE FLEURY INC.	30/08/2016	148	1 296.56 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	30/08/2016	149	19.63 \$
CT-PAIEMENT INC.	30/08/2016	150	85.30 \$
DICOM EXPRESS	30/08/2016	151	265.82 \$
DISTRIBUTION SPORTS-LOISIRS	30/08/2016	152	845.07 \$
EMOND SOPHIE	30/08/2016	153	19.38 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	30/08/2016	154	17 392.10 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	30/08/2016	155	2 029.38 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	30/08/2016	156	13 910.25 \$
GARAGE DANIEL BLANCHET INC.	30/08/2016	157	691.18 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	30/08/2016	158	101 396.05 \$
GELINAS ERIC	30/08/2016	159	51.55 \$
GIGUERE FREDERIC	30/08/2016	160	90.56 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	30/08/2016	161	1 476.81 \$
GROUPE ALTUS LTEE	30/08/2016	162	224.20 \$
GSI ENVIRONNEMENT	30/08/2016	163	6 333.51 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	30/08/2016	164	1 015.80 \$
HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE	30/08/2016	165	1 145.14 \$
IMPRIXME	30/08/2016	166	559.93 \$
INDUSTRIES LAM-E	30/08/2016	167	90.24 \$
JAVEL BOIS-FRANCS INC.	30/08/2016	168	601.78 \$
LABO. CANALISATIONS SOUT. LCS INC.	30/08/2016	169	2 874.38 \$
LABRECQUE RICHARD	30/08/2016	170	58.82 \$
LATULIPPE (30300)	30/08/2016	171	381.05 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	30/08/2016	172	1 947.40 \$
LAVAL CONSTRUCTION	30/08/2016	173	4 232.92 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
LECLERC LINE	30/08/2016	174	29.07 \$
LEVESQUE ET ASSOCIÉS CONSTRUCTION INC.	30/08/2016	175	20 761.17 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	30/08/2016	176	670.18 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	30/08/2016	177	884.65 \$
LINDE CANADA LTÉE 15687	30/08/2016	178	154.50 \$
LITHOCHIC	30/08/2016	179	4 024.12 \$
LUBRIWIN INC.	30/08/2016	180	69.96 \$
LUMEN INC.	30/08/2016	181	246.97 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	30/08/2016	182	2 266.50 \$
MAXI-PAYSAGE INC.	30/08/2016	183	3 542.67 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	30/08/2016	184	1 107.79 \$
MORNEAU, MELANIE	30/08/2016	185	27.52 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	30/08/2016	186	13 960.42 \$
NASCO INC.	30/08/2016	187	12 716.54 \$
NICOLE GUILMETTE RELIEURE	30/08/2016	188	183.20 \$
PISCINE J. VAILLANCOURT	30/08/2016	189	4 133.35 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	30/08/2016	190	42 524.72 \$
RICHER BOULET INC.	30/08/2016	191	3 099.28 \$
SERVICES MATREC INC.	30/08/2016	192	1 545.48 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	30/08/2016	193	2 458.56 \$
SOLUTIA TELECOM	30/08/2016	194	572.45 \$
S-PACE SIGNALETIQUE INC.	30/08/2016	195	107.28 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	30/08/2016	196	1 431.19 \$
STEIN MONAST	30/08/2016	197	787.01 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	30/08/2016	198	1 701.63 \$
ENERGIE VALERO INC.	30/08/2016	199	3 564.36 \$
UNIVAR CANADA LTEE	30/08/2016	200	708.70 \$
VERDURE ROYALE INC.	30/08/2016	201	19 079.10 \$
VOLTEC	30/08/2016	202	3 269.78 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	30/08/2016	203	62.65 \$
DENEIGEMENT OUELLET INC.	30/08/2016	204	21 971.72 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	06/07/2016	2228	2 565.82 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	06/07/2016	2229	29 520.06 \$
VISA-CLAUDETTE ROBILLARD	06/07/2016	2230	123.18 \$
VISA-ERIC GELINAS	06/07/2016	2231	1 011.78 \$
VISA-FRANCOIS GAGNE	06/07/2016	2232	420.72 \$
VISA-RICHARD FORTIN	06/07/2016	2233	5.00 \$
VISA YVES GENDRON	06/07/2016	2234	444.01 \$
BELL CANADA	06/07/2016	2235	44.46 \$
BELL CANADA	06/07/2016	2236	590.59 \$
BELL CANADA	06/07/2016	2237	164.14 \$
BELL CANADA	06/07/2016	2238	1 134.81 \$
BELL CANADA	06/07/2016	2239	79.27 \$
BELL CANADA	06/07/2016	2240	65.53 \$
HYDRO-QUEBEC	06/07/2016	2241	380.73 \$
HYDRO-QUEBEC	08/07/2016	2242	20.54 \$
HYDRO-QUEBEC	08/07/2016	2243	2 644.35 \$
HYDRO-QUEBEC	08/07/2016	2244	2 403.37 \$
HYDRO-QUEBEC	08/07/2016	2245	2 295.25 \$
HYDRO-QUEBEC	08/07/2016	2246	1 274.97 \$
HYDRO-QUEBEC	08/07/2016	2247	3 514.13 \$
HYDRO-QUEBEC	08/07/2016	2248	1 542.14 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE	20/07/2016	2249	33 284.66 \$
PITNEY BOWES	25/07/2016	2250	2 299.50 \$
BELL CANADA	29/07/2016	2251	49.88 \$
BELL CANADA	29/07/2016	2252	65.53 \$
BELL CANADA	29/07/2016	2253	151.88 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	03/08/2016	2259	62 040.46 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	03/08/2016	2260	38 920.11 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	04/08/2016	2261	1 087.32 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	04/08/2016	2262	21.99 \$



Initiales du maire

**4172**

Initiales du  
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
SSQ VIE (ASS. COLL.)	03/08/2016	2263	6 694.95 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	25/07/2016	2264	1 260.90 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	03/08/2016	2265	3 816.55 \$
VISA MICHEL LEFEBVRE	06/07/2016	2266	1 155.98 \$
VISA NICOLAS COUTURE	06/07/2016	2267	257.37 \$
BELL CANADA	11/08/2016	2268	44.46 \$
BELL CANADA	11/08/2016	2269	592.55 \$
BELL CANADA	11/08/2016	2270	172.16 \$
BELL CANADA	11/08/2016	2271	1 136.22 \$
BELL CANADA	11/08/2016	2272	79.27 \$
BELL CANADA	11/08/2016	2273	65.53 \$
C.C.A.P.	11/08/2016	2276	89.57 \$
C.C.A.P.	11/08/2016	2277	152.64 \$
C.C.A.P.	11/08/2016	2278	271.32 \$
C.C.A.P.	11/08/2016	2279	889.49 \$
HYDRO-QUEBEC	11/08/2016	2280	958.65 \$
HYDRO-QUEBEC	11/08/2016	2281	2 099.90 \$
HYDRO-QUEBEC	11/08/2016	2282	614.38 \$
HYDRO-QUEBEC	11/08/2016	2283	1 893.87 \$
HYDRO-QUEBEC	11/08/2016	2284	1 879.56 \$
HYDRO-QUEBEC	11/08/2016	2285	1 317.43 \$
HYDRO-QUEBEC	11/08/2016	2286	2 934.41 \$
HYDRO-QUEBEC	11/08/2016	2287	526.61 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	12/08/2016	2291	620.80 \$
VILLE DE QUEBEC	11/08/2016	2292	7 003.80 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	11/08/2016	2293	1 215.35 \$
C.C.A.P.	11/08/2016	2294	34.37 \$
HYDRO-QUEBEC	11/08/2016	2295	115.00 \$
HYDRO-QUEBEC	11/08/2016	2296	26.47 \$
HYDRO-QUEBEC	11/08/2016	2297	151.04 \$
	<b>GRAND TOTAL:</b>		<b>790 840.66 \$</b>

**ANNEXE 2**  
**Liste des engagements budgétaires – Juillet-Août 2016**

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES JUILLET-AOÛT 2016 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-103921	31-07-16	PETR10	3122.24	Blais Jean		ESSENCE MENSUEL	02 32300 631
ADM-103922	31-08-16	PETR10	3122.24	Blais Jean		ESSENCE MENSUEL	02 32300 631
ADM-103940	01-07-16	BELL20	1230.02	Blais Jean		CELLULAIRE MENSUEL-	02 11000 339
ADM-103941	01-08-16	BELL20	1230.02	Blais Jean		CELLULAIRE MENSUEL-	02 47400 331
ADM-104071	06-07-16	DECA05	1885.59	Blais Jean		Fortinet FWF-50E-BDL-950-36	02 19300 640
ADM-104072	06-07-16	CANO05	8968.05	Blais Jean	173-2016	ACHAT PHOTOCOPIEUR LOISIR	23 02014 726
ADM-104073	06-07-16	SPEC05	254.99	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104074	07-07-16	REGR20	9600.00	Labrecque Richard	227-2016	Location salle 2016	02 62200 411
ADM-104075	07-07-16	ACCE60	7473.38	Labrecque Richard	201-2016	Plan déplacement scolaire	02 70123 419
ADM-104076	07-07-16	CENT90	3449.25	Labrecque Richard	202-2016	Travaux chemin accès - site médiéval	02 70150 522
ADM-104077	08-07-16	WOLT05	458.75	Blais Jean		abonnement électronique - gestion de la tps et tvq	02 19000 494
ADM-104078	12-07-16	SOLU40	218.80	Blais Jean		COPIE NOIR & COULEUR	02 19000 670
ADM-104079	12-07-16	SOLU20	252.93	Blais Jean		Samsung pour R.L. S7-32 go.	02 19300 640
ADM-104080	14-07-16	DICO10	28.74	Labrecque Richard		Envoi - Carte - Editions Média Plus Comm	02 19000 321
ADM-104081	14-07-16	ROYC50	229.95	Labrecque Richard		Article Régl.nuisances - 500 mots	02 19100 349
ADM-104082	14-07-16	ROYC50	114.98	Labrecque Richard		Article Partage route cyclistes - 250 mots	02 19100 349
ADM-104083	14-07-16	ROYC50	114.98	Labrecque Richard		Article Renouvellement flotte camion pompier	02 19100 349
ADM-104084	14-07-16	SPEC05	398.50	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104085	15-07-16	DECA05	1839.60	Blais Jean		équipement informatique bibliothèque	02 70233 640
ADM-104086	15-07-16	PGGO05	626.61	Blais Jean		seminaire PG - Line et Lise	02 13000 454
ADM-104087	18-07-16	SOCI15	620.87	Blais Jean		ENVELOPPES XPRESSPOST	02 19000 321
ADM-104088	27-07-16	CORP25	133.38	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104089	27-07-16	SPEC05	238.65	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104090	02-08-16	COPI05	34.49	Emond Sophie		Copie plan - R. Fortin	02 19000 670
ADM-104091	04-08-16	ALIM05	201.55	Labrecque Richard		Alimentation conseil - 4 août 2016	02 11000 610
ADM-104092	05-08-16	SPEC05	142.38	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104093	09-08-16	SOLU40	217.14	Blais Jean		COPIE NOIR & COULEUR	02 19000 670
ADM-104094	09-08-16	SPEC05	67.54	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104095	10-08-16	COPI05	57.49	Labrecque Richard		Copie plans+rapport Dossier Gilles Rousseau 9 montée Parc	02 19000 670
ADM-104096	10-08-16	COPI05	34.49	Blackburn Mathieu		Copie plan caserne - Problème chauffage	02 19000 670
ADM-104097	11-08-16	DICO10	23.00	Labrecque Richard		Rapport+Plans Terrain 9 MteParc - TremblayBoisMigneault	02 19000 321

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ENV-470928	08-07-16	LAUR10	1947.39	Hubert Karine		DISPOSITION DES RDD	02 45115 446
ENV-470929	12-07-16	PARE80	80.48	Gendron Yves		Lettre et 2 constats signifiés par huissier	02 12000 410
ENV-470930	25-07-16	MINI55	227.00	Hubert Karine		Droits annuels barrage lac Morin	02 47000 964
ENV-470931	25-07-16	ENVI20	12.08	Hubert Karine		Programme Environnement Plage	02 47300 453
ENV-470932	25-07-16		2199.87	Hubert Karine		Analyses de phosphore trace	02 47300 453
ENV-470933	03-08-16	LOCA25	1141.70	Hubert Karine		Location pick-up juillet 2016	02 47001 515
ENV-470935	09-08-16	PARE80	170.87	Gendron Yves		2 LETTRES, 4 CONSTATS, 4603-20-7471,9 MTÉE DU PARC	02 12000 410
REC-705541	06-07-16	COTE05	172.46	Giroux Nancy		2 cadenas	02 70144 649
REC-705542	07-07-16	PISC70	11497.50	Giguère Frédéric	210-2016	Réparation piscine municipale	02 70140 639
REC-705543	07-07-16	SAIS05	3449.25	Giguère Frédéric	202-2016	Chemin accès site Médiéval	02 70150 521
REC-705544	13-07-16	GRHE50	160.97	Giguère Frédéric		Rangement et ménage suppl. piscine	02 70140 639
REC-705545	13-07-16	SOUT70	126.42	Giguère Frédéric		Pagaie Bic	02 70144 649
REC-705546	13-07-16	GRHE50	34.49	Giguère Frédéric		Rangement chaises et tables	02 70124 499
REC-705548	13-07-16	CENT08	50.00	Lefebvre Michel		Location boyau (pour vider piscine)	02 70140 639
REC-705549	20-07-16	DIST35	845.07	Giguère Frédéric		PEINTURE AÉROSOL BLANCHE (TERRAIN SOCCER)	02 70150 522
REC-705550	20-07-16	CANA05	34.49	Giguère Frédéric		POIDS POUR CHALOUPÉ (SABLE) + RUBAN COLLANT PR MOUSTIQUES	02 70144 649
REC-705551	22-07-16	COMS10	7581.94	Lefebvre Michel	126-2016	LOCATION GYMNASE	02 70120 511
REC-705552	22-07-16	GROU74	20695.50	Lefebvre Michel	167-2016	SÉCURITÉ DANS LES PARC	02 29001 451
REC-705553	25-07-16	AIRL50	36.56	Lefebvre Michel		Remplissage diox. de carbone 30 juin-30 juillet 2016	02 70140 635
REC-705554	27-07-16	ADRE05	91.98	Giguère Frédéric		Pièce pédalo	02 70144 649
REC-705555	27-07-16	COPI05	96.40	Giguère Frédéric		Autocollants panneaux loisirs - inscription aut. 2016	02 70100 340
REC-705556	27-07-16	AUTO05	258.69	Giguère Frédéric		Service de transport pour Caravane	02 70150 419
REC-705557	28-07-16	PROD75	580.63	Giguère Frédéric		Lutin et chanteur	02 70203 447
REC-705558	28-07-16	9160-15	68.99	Lefebvre Michel		Récupération photocopieur Canon - loisir	02 70123 640
REC-705559	29-07-16	IMPR80	456.45	Lefebvre Michel		Coroplaste et infographie - olympiens à Rio	02 70200 340
REC-705560	03-08-16	AIRL50	259.24	Lefebvre Michel		Location de deux bombonnes (annuel)	02 70140 635
REC-705561	04-08-16	PURO05	17.25	Lefebvre Michel		Appel d'offres #16-371 - 2 enveloppes	02 19000 321
REC-705562	04-08-16	AIRL50	37.78	Lefebvre Michel		Remplissage dioxyde carbone 31 juil. au 30 août 2016	02 70140 635
REC-705563	08-08-16	CLIN05	1379.70	Lefebvre Michel		PEINTURE POUR PISCINE SAISONNIER	02 70140 639
SEC-201954	06-07-16	DICO10	38.86	Couture Nicolas		ENVOI MARCHANDISE AÉRO-FEU	02 19000 321
SEC-201955	12-07-16	CENT32	50.00	Couture Nicolas		ESSUIE GLACE 451	02 22201 525
SEC-201956	27-07-16	DICO10	24.80	Couture Nicolas		DICOM - AÉROFEU	02 19000 321
SEC-201957	27-07-16	MONT05	3868.26	Couture Nicolas		LOYER PR ÉQUIPEMENT DE COMM. JUIL 2015 À JUIN 2016	02 22001 519

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
SEC-201958	27-07-16	MICR30	217.30	Couture Nicolas		TÉLÉSURVEILLANCE CASERNE 16/07/2016 AU 15/07/2017	02 22000 331
SEC-201959	01-08-16	STAT02	34.00	Couture Nicolas		LUMIÈRE DE FREIN ARRIÈRE 751	02 22202 525
SEC-201960	09-08-16		100.00	Couture Nicolas		INSPECTION MÉCANIQUE ANNUELLE 951 C.A.A.	02 22303 525
SEC-201961	09-08-16	ACKL05	613.00	Couture Nicolas		DÉTECTEUR 4 GAZ	02 22000 640
SEC-201962	10-08-16	PLON05	144.30	Couture Nicolas		REPLISSAGE DE BONBONNES	02 22302 526
URB-600285	06-07-16	GROU50	224.20	Fortin Richard		Évaluation pour espaces verts	02 15002 417
URB-600286	11-07-16	VRSB70	977.29	Fortin Richard		Vérification de localisation, maison 215, Tour-du-Lac	02 61000 419
URB-600287	05-08-16	GLPP60	201.21	Fortin Richard		insp. télé. évacuation - dossier 101 Vallée	02 61000 411
VOI-312105	05-07-16	ENTR45	287.44	Gagnon Pierre		Roches 4-8	02 32401 521
VOI-312106	05-07-16	ENTR23	574.88	Gagnon Pierre		Gravier réserve	02 32401 521
VOI-312107	05-07-16	CARR30	574.88	Gagnon Pierre		Gravier réserve	02 32401 521
VOI-312108	05-07-16	JOLI05	745.48	Gagnon Pierre		Transport réserve	02 32401 521
VOI-312109	05-07-16	ASPH50	229.95	Gagnon Pierre		Asphalte	02 32401 521
VOI-312110	05-07-16	UTCF50	1525.72	Gélinas Éric		Entretien préventif caserne 2016 (1ans)	02 22000 522
VOI-312111	05-07-16	MAXI40	574.88	Giroux Nancy	317-2015	Arrosage ch. des Écorces et Cime	02 32401 521
VOI-312112	05-07-16	SERV30	91.98	Bergeron Charles		Dépot de branches	02 45122 446
VOI-312113	05-07-16	JOLI05	833.18	Gagnon Pierre		Transport 4-8 (PEB)	02 32401 521
VOI-312114	05-07-16	LUME05	114.98	Gagné François		Lumières pour la mairie	02 19300 640
VOI-312115	05-07-16	SOLU15	459.90	Giroux Nancy		Ancrages pour dos d'ânes	02 32401 521
VOI-312116	05-07-16	ULTR05	3104.33	Gélinas Éric	286-2015	Diesel 3192.7 litres	02 32300 631
VOI-312117	05-07-16	CANA05	14.51	O'Brien Shawn		Robinet etc..	02 19300 640
VOI-312118	06-07-16	JOLI05	574.88	Gagnon Pierre		Transport pour la réserve	02 32401 521
VOI-312120	06-07-16	ALLE05	1753.37	Giroux Nancy		Pièces réparation vanne régulatrice pied du Roi et puits	02 41300 522
VOI-312121	06-07-16	SANI25	3449.25	Blackburn Mathieu		Nettoyage puisard fossé et ponceau égout pluvial	02 41500 521
VOI-312122	06-07-16	MAXX05	443.23	Giroux Nancy		Analyses eau potables et usées	02 41510 522
VOI-312123	06-07-16	CENT08	172.46	Gagnon Pierre		location rouleau compacteur ch. Éperon, Lac-Mc Kenzie	02 32401 521
VOI-312124	06-07-16	SPAC05	68.99	Blackburn Mathieu		Achat de panneau (Jacob)	02 35501 649
VOI-312125	06-07-16	LIND05	77.25	Gélinas Éric		Acétylène, oxygène, argoshield	02 32200 516
VOI-312126	06-07-16	RICH15	172.46	Giroux Nancy		2 palettes de tourbe	02 32401 521
VOI-312127	07-07-16	CUMM05	1088.05	Gélinas Éric		Entretien génératrice puit municipal + pièces	02 41300 521
VOI-312128	07-07-16	CUMM05	4087.32	Gélinas Éric		Entretien génératrices réseau d'aqueduc + pièces	02 41300 521
VOI-312129	07-07-16	CUMM05	1690.96	Gélinas Éric		Entretien génératrices caserne et mairie	02 19300 522
VOI-312130	07-07-16	CUMM05	1233.74	Gélinas Éric		Entretien génératrice ch. Brume et station #2	02 41510 522
VOI-312131	08-07-16	SPAC05	68.99	Blackburn Mathieu		Panneau visibilité nulle TDL	02 35501 649

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-312132	08-07-16	CONS55	112388.06	Gélinas Éric	199-2016	plan et devis Réfection TDL- entre Bld du Lac et ch. des Lacs	23 04017 721
VOI-312133	08-07-16	RICH15	25.31	Gagnon Pierre		10 rouleaux de tourbe	02 32401 521
VOI-312134	08-07-16	NASC70	11497.50	Blackburn Mathieu	114-2016	Pavage chemin du Barrage	23 04216 721
VOI-312135	08-07-16	VERD50	19079.12	Blackburn Mathieu	66-2015	Entretien des espaces verts 2016 (paiement 2)	02 19301 522
VOI-312136	11-07-16	SANI25	1954.58	Giroux Nancy	057-2016	Nettoyage station d'égouts	02 41500 521
VOI-312138	11-07-16	RICH15	1264.73	Giroux Nancy	114-2016	5 palettes de tourbe	02 32401 521
VOI-312139	11-07-16	CONF70	114.98	Giroux Nancy		Lunettes de sécurité, gants	02 32200 650
VOI-312140	12-07-16	INDU10	137.97	Giroux Nancy		2 courroies de levage	02 32200 640
VOI-312141	12-07-16	CANA05	28.74	Giroux Nancy		1 lame et 1 exacto	02 32200 640
VOI-312142	12-07-16	COTE05	420.02	Giroux Nancy		Réparation porte Pied-de-Roi	02 41300 521
VOI-312143	12-07-16	CONS14	275.48	Savoie Linda		Coupe de chaîne de rue	02 32405 521
VOI-312144	13-07-16	SERV30	80.48	Fournier Alain		Dépôt de branches	02 45122 446
VOI-312145	13-07-16	ASPH50	229.95	Gagnon Pierre		Asphalte pour réparation nids de poules Traverse de Laval	02 32401 521
VOI-312146	14-07-16	LABO05	2874.38	Blackburn Mathieu	116-2016	Inspection réseau sanitaire ch. TDL qui longe le Lac-Beauport	23 04416 721
VOI-312147	14-07-16	GIVE50	172.46	Giroux Nancy		Colle époxy ( x 3+ embout) pour dos d'âne	02 35501 649
VOI-312148	14-07-16	CANA05	53.80	Giroux Nancy		Clous pour dos d'âne	02 35501 649
VOI-312149	15-07-16	SIGN12	160.97	Giroux Nancy		Clous pour dos d'âne	02 35501 649
VOI-312150	15-07-16	REFR60	172.46	Giroux Nancy		Réparation air climatisé halet des loisirs	02 70124 522
VOI-312151	18-07-16	RICH15	287.44	Baillargeon Maxim		600 pieds carrés de tourbe	02 32401 521
VOI-312152	18-07-16	INDU10	42.50	Hamel, Dominic		Ancrage pour quai du club nautique (4)	02 70144 522
VOI-312153	18-07-16	COTE05	114.98	Giroux Nancy		Réparation système d'alarme chalet des loisirs	02 70124 522
VOI-312154	19-07-16	SANI25	2874.38	Blackburn Mathieu	057-2016	Récure du réseau sanitaire bord du Lac-Beauport	02 41500 521
VOI-312155	20-07-16	CANA05	33.29	Hamel, Dominic		Propane, vis, corde pour le club nautique	02 70144 522
VOI-312157	20-07-16	ASPH50	1149.75	Baillargeon Maxim		Réparation chemin du Golf	02 32401 521
VOI-312158	20-07-16	HEWI10	280.00	Giroux Nancy		Graisse pépîne et pelle sur roues	02 32313 525
VOI-312159	20-07-16	OPTI05	89.34	Giroux Nancy		3 caisse sacs de poubelle	02 32200 640
VOI-312160	20-07-16	CHEM05	459.90	Giroux Nancy		2 diaphragmes (puit municipal)	02 41300 522
VOI-312161	22-07-16	ASPH50	344.93	Fournier Alain		Réparation de pavage chemin du Golf	02 32401 521
VOI-312162	22-07-16	COTE05	172.46	Giroux Nancy		Réparation porte entrée mairie	02 19300 522
VOI-312163	22-07-16	COTE05	34.49	Giroux Nancy		Clés pour bureau 16 et 21	02 19300 522
VOI-312164	25-07-16	COTE05	12101.05	Blackburn Mathieu	111-2016	Travaux de réaménagement système barrage portes	23 08216 722
VOI-312165	25-07-16	CONT60	229.95	Blackburn Mathieu		Kit van régulatrice Pied de Roi	02 41300 641
VOI-312166	25-07-16	MECA05	574.88	Baillargeon Maxim		Réparation hydraulique camion 6 roues	02 32318 525
VOI-312167	25-07-16	CANA05	26.10	O'Brien Shawn		Attache pour chaloupe (quai CN )	02 70144 522
VOI-312168	25-07-16	CANA05	108.05	Gagné François	111-2016	Polythène et ruban a masquer centre comm	23 08216 722

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-312169	26-07-16	SERV30	229.95	Baillargeon Maxim	111-2016	Disposition de matériaux de construction Centre comm	23 08216 722
VOI-312170	26-07-16	ASPH50	287.44	Darveau, Paul René		Asphalte pour entretien chemin	02 32401 521
VOI-312171	26-07-16	CANA05	278.63	Baillargeon Maxim	111-2016	Bois de construction pour centre comm	23 08216 722
VOI-312172	26-07-16	CANA05	109.23	Baillargeon Maxim	111-2016	Escabot pour travaux centre comm	23 08216 722
VOI-312173	27-07-16	CANA05	229.95	Baillargeon Maxim		Bois et lame de scie 7 1/4	23 08216 722
VOI-312174	27-07-16	ASPH50	344.93	Baillargeon Maxim		Réparation nid de poules ch. du Golf	02 32401 521
VOI-312175	27-07-16	CANA05	26.17	Baillargeon Maxim		Sécateur et coupe branches	02 32200 640
VOI-312176	27-07-16	CENT08	28.74	Baillargeon Maxim		pulvérisateur pour pavage	02 32200 640
VOI-312177	27-07-16	SEBA60	2874.38	Blackburn Mathieu	111-2016	Électricité rénovation centre comm	23 08216 722
VOI-312178	28-07-16	ASPH50	229.95	Baillargeon Maxim		Asphalte pour réparation nids de poules ch. Murphy	02 32401 521
VOI-312179	28-07-16	CANA05	86.99	Baillargeon Maxim	111-2016	Matériaux, tire joint, mèche à béton	23 08216 722
VOI-312180	28-07-16	CANA05	1149.75	Baillargeon Maxim	111-2016	Bois pour plate forme centre comm	23 08216 722
VOI-312181	28-07-16	ENTR45	632.36	Baillargeon Maxim	114-2016	0 3/4 Réserve Éperon	23 04216 721
VOI-312182	29-07-16	CANA05	459.90	Baillargeon Maxim	111-2016	Gypse et laine isolante pour centre comm	23 08216 722
VOI-312183	29-07-16	CANA05	8.26	Baillargeon Maxim	111-2016	Béton pour le centre comm.	23 08216 722
VOI-312184	29-07-16	ULTR05	524.56	Baillargeon Maxim	286-2015	Diesel 585.60 litres	02 32300 631
VOI-312185	29-07-16	UNIO05	22.34	Gélinas Éric		Frais de gestion regroupement achat UMQ carburant en vrac	02 32300 631
VOI-312186	29-07-16	MAXX05	664.56	Giroux Nancy		Analyse d'eau potable et usées	02 41510 522
VOI-312187	01-08-16	CONS40	1149.75	Baillargeon Maxim		Location d'un camion pour bris aqueduc ch. des Pentes	02 41300 521
VOI-312188	01-08-16	JAVE10	684.10	Gagné François		Chlore 600 litres Puits et 200 litre Pied-de-roi	02 41300 635
VOI-312189	02-08-16	CANA05	240.09	Baillargeon Maxim	111-2016	Achat de gypse et tire joint pour centre comm	23 08216 722
VOI-312190	02-08-16	CANA05	11.50	Baillargeon Maxim	111-2016	Vis à béton pour le centre comm.	23 08216 722
VOI-312192	03-08-16	CANA05	1437.19	Baillargeon Maxim	111-2016	Laine isolante et contreplaqué	23 08216 722
VOI-312193	03-08-16	CLIM70	793.33	Blackburn Mathieu	111-2016	Modification ventilation centre comm 2 ième étage	23 08216 722
VOI-312194	03-08-16	CLIM70	1252.08	Blackburn Mathieu	111-2016	Rénovation 1 ier étage centre comm	23 08216 722
VOI-312195	04-08-16	SERV30	402.41	Fournier Alain		Dépôt monstre	02 45122 446
VOI-312196	04-08-16	SEBA60	2299.50	Baillargeon Maxim	111-2016	Électricité modification bibliothèque	23 08216 722
VOI-312197	04-08-16	CANA05	86.75	Baillargeon Maxim	111-2016	laine isolante réno centre comm	23 08216 722
VOI-312199	04-08-16	EQUI25	321.93	Baillargeon Maxim		Toile pour camion 6 roues	02 32318 525
VOI-312200	04-08-16	WOLS05	34492.50	Blackburn Mathieu	164-2016	Tuyau + puisard piste cyclable TDL	23 04316 721
VOI-312201	05-08-16	CANA05	513.94	Baillargeon Maxim	111-2016	Laine insonorisante	23 08216 722
VOI-312202	05-08-16	GARA05	287.44	O'Brien Shawn		Freins camion #3	02 32317 525
VOI-312204	05-08-16	CANA05	574.88	Baillargeon Maxim	111-2016	14 feuilles de veneer et 6 laine isolante	23 08216 722
VOI-312205	08-08-16	CANA05	287.44	Baillargeon Maxim	111-2016	Laine isolante et colle à veneer	23 08216 722
VOI-312206	08-08-16	CONS14	67.84	Savoie Linda		Coupe de chaîne de rue (commande #9)	02 32405 521

Initiales du maire

**4178**

Initiales du  
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-312207	08-08-16	LIND05	77.25	Gélinas Éric		Acétylène, oxygène et argoshield	02 32200 516
VOI-312208	08-08-16	CANA05	57.49	Baillargeon Maxim	111-2016	Coin de fer - tire joint	23 08216 722
VOI-312209	08-08-16	PLAD05	2002.86	Giroux Nancy		Réparation d'un moteur	02 41300 521
VOI-312210	08-08-16	PLAD05	289.74	Giroux Nancy		Débloquer impulseur	02 41500 643
VOI-312211	08-08-16	EMCO05	1379.70	Baillargeon Maxim		Achat toilette	02 70122 522
VOI-312212	08-08-16	CHEM05	459.90	Giroux Nancy		Réparation pompe doseuse	02 41300 522
VOI-312213	09-08-16	ATLA05	114.98	Giroux Nancy		Réparation transvideuse	02 41300 522
VOI-312214	09-08-16	EMCO05	57.49	Baillargeon Maxim		Tuyau à plomberie	02 70122 522
VOI-312215	10-08-16	GARA05	103.48	Giroux Nancy		Changement huile véhicule no. 4	02 32315 525
VOI-312216	10-08-16	RICH15	143.72	Giroux Nancy		Graines à gazon	02 32401 521
VOI-312217	10-08-16	GROU19	137.97	Giroux Nancy		Barrures portes toilette	02 70144 522
VOI-312218	11-08-16	SOLU15	229.95	Giroux Nancy		Barre de levée	02 32401 521
VOI-312219	11-08-16	SERV04	413.91	Blackburn Mathieu		Abattage arbre (ch. Rocher)	02 32401 521
VOI-312281	11-08-16	CANA05	114.98	Zicat Alain		Matériaux - rénovations	02 70122 522
VOI-312282	11-08-16	JOLI05	5748.75	Baillargeon Maxim	113-2016	Location camion	23 04016 721
VOI-312283	11-08-16	ENTR23	2299.50	Baillargeon Maxim	113-2016	Sable et 0-3/4	23 04016 721
VOI-312284	11-08-16	CONS40	5748.75	Baillargeon Maxim	113-2016	Location pelle et camion	23 04016 721
VOI-312285	11-08-16	CENT08	5748.75	Baillargeon Maxim	113-2016	Location compacteur	23 04016 721
VOI-312286	11-08-16	CENT08	344.93	Baillargeon Maxim	113-2016	Achat lame abrasive	23 04016 721
VOI-312287	11-08-16	CANA05	2299.50	Giroux Nancy		Tuiles plafond et quincaillerie	02 70122 522
VOI-312288	11-08-16	ENT70	2299.50	Blackburn Mathieu		Niveuseuse, compacteur, gravier ch. Murphy	02 32401 521